

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

588^eme séance

Lundi 16 juin 2008, à 10 heures
Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 10 h 19.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour, Mesdames et Messieurs. J'espère que vous avez bien profité de votre week-end. Je déclare ouverte la 588^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, tout d'abord, nous allons reprendre le point 5 de l'ordre du jour, "Débat général". Nous avons reçu la demande d'un État membre qui souhaite intervenir au titre de ce point 5 de l'ordre du jour. Ensuite, nous allons poursuivre l'examen du point 7, "Application des recommandations d'UNISPACE III". Comme vous le savez, nous avons arrêté l'examen du point 7 vendredi après-midi. Ensuite, nous allons poursuivre l'examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session". Ensuite, nous allons passer au point 9, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session", et point 10, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle".

S'il nous reste du temps, et j'espère que cela sera le cas, nous allons entamer l'examen du point 11 de l'ordre du jour, "Espace et société".

Une fois que nous aurons terminé la plénière, nous entendrons trois présentations techniques. Une présentation sera faite par le représentant du Japon sur "La gestion des catastrophes". La deuxième présentation sera faite par un représentant de l'Allemagne. Sa présentation sera intitulée "Les services de cartographie rapide et application aux situations d'urgence". La troisième présentation sera faite par un représentant du Conseil consultatif

de la Génération spatiale, intitulée "Opinion des jeunes sur la mise en place des capacités pour la gestion des catastrophes au niveau de la communauté dans le contexte des récentes catastrophes qui ont frappé la région Asie-Pacifique".

Je voudrais demander aux délégations de bien vouloir communiquer au secrétariat toutes les corrections éventuelles à la liste des participants provisoires qui a été distribuée sous la cote CRP.2 pour que le secrétariat puisse finaliser la liste des participants. Vous êtes invités à présenter tout amendement ou correction au plus tard demain après-midi.

Je voudrais par ailleurs vous informer que ce matin dans vos casiers, on vous a distribué le cadre stratégique proposé pour le programme des utilisations pacifiques de l'espace à des fins pacifiques pour la période 2010-2011. Ce document sera examiné cette après-midi s'il nous reste du temps, sinon nous pourrions examiner ce cadre stratégique proposé, demain matin.

Je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Franklin Chavez qui est un chercheur éminent de l'Amérique latine et des Caraïbes. Bienvenue, Monsieur, et merci d'être venu malgré un emploi du temps fort chargé.

Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons donc passer au point 5 de l'ordre du jour, "Débat général". Nous avons reçu deux demandes d'intervention, deux délégations souhaitent intervenir au titre de ce point de l'ordre du jour. Le premier orateur inscrit sur ma liste est le

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



représentant de l'Arabie Saoudite, M. Mohammed Ahmed Tarabzouni. Monsieur, vous avez la parole.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, au nom du Royaume d'Arabie saoudite, c'est un grand plaisir de prendre la parole devant le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Je voudrais vous féliciter pour votre élection à la Présidence et je félicite également les vice-Présidents de la Thaïlande et du Portugal. Nous sommes que grâce à votre expérience et votre compétence, le Comité aboutira à des résultats positifs et constructifs. Vous pouvez pleinement compter sur la coopération de ma délégation.

Je voudrais également remercier Mme Othman ainsi que toute son équipe du Bureau des affaires spatiales pour tous les efforts déployés pour la préparation de la présente session. Je lui souhaite plein succès à la tête du Bureau des affaires spatiales. Je voudrais remercier le Président sortant ainsi que ses collègues qui ont dirigé avec brio les sessions passées. Je souhaite la bienvenue à la Suisse et à la Bolivie qui sont venues se joindre à nous. Je suis sûr que ces deux délégations apporteront une contribution positive à nos travaux.

Je voudrais présenter toutes mes condoléances à la Chine, au Myanmar, au Soudan et au Pakistan et à tous ceux qui ont perdu des proches suite à des inondations, des cyclones et des tremblements de terre. Nous sommes prêts à apporter toute l'aide à tous ceux qui ont souffert suite à ces catastrophes naturelles. Nous allons apporter un soutien matériel et financier à ces pays pour leur permettre de surmonter ces problèmes, conformément aux décisions prises par les dirigeants de l'Arabie saoudite. Les tentes, les vêtements, des produits alimentaires ont déjà été envoyés dans ces zones sinistrées.

Le Royaume de l'Arabie saoudite a mis en place une infrastructure afin de pouvoir utiliser les sciences et techniques spatiales dans différents domaines, notamment la protection de l'environnement, la navigation, la télédétection, GPS, etc. Nous avons voulu coopérer avec différentes organisations régionales pertinentes et nous avons participé aux conférences dans ce sens. Nous avons formulé des stratégies à long terme, stratégies nécessaires pour promouvoir les technologies spatiales. L'Institut du Roi Abdelaziz pour la science et la technologie poursuit ce travail en collaboration avec les universités et autres instituts de recherche chargés de l'application de cette stratégie.

En avril dernier, nous avons organisé une Conférence internationale sur l'utilisation des

technologies spatiales et la gestion de l'eau en collaboration avec l'UNESCO et le Prix du Sultan Abdelaziz. Ma délégation sur la base du Rapport du Sous-Comité scientifique et technique de février dernier et sur la base de la proposition de son Président, ma délégation voudrait promouvoir la mise en place des capacités dans les pays en développement, pays qui souhaitent promouvoir la technologie spatiale afin de renforcer la coopération internationale, d'autant plus que l'application d'UNISPACE III ne peut se faire que dans le cadre d'une coopération internationale accrue entre les États et les organisations internationales concernées.

Monsieur le Président, le document A/AC.105/2008/CRP.8 a été distribué le 12 juin 2008. Il est lié à l'octroi du Prix du Sultan Abdelaziz relatif à l'utilisation de l'eau. Nous espérons que cette organisation internationale pourra obtenir un statut d'observateur au sein du Comité. En effet, ce Prix est accordé à des chercheurs qui essaient de promouvoir l'utilisation de l'eau dans les zones désertiques pour tous les chercheurs qui travaillent dans le domaine des ressources en eau. Nous travaillons dans le domaine de l'eau afin de reconstituer les nappes phréatiques et pour utiliser l'eau disponible à des fins agricoles, comme l'a précisé la demande de cette organisation. La participation de cette organisation contribuera aux activités du Comité et permettra d'utiliser les technologies spatiales dans le cadre de l'utilisation équitable de l'eau. L'eau est une ressource rare et mérite toute notre attention.

En conclusion, le Royaume de l'Arabie saoudite appuie pleinement l'utilisation des sciences et technologies spatiales aux fins du développement durable. Récemment, nous avons donné 500 millions de dollars américains au Fonds alimentaire international. Nous sommes d'accord avec les commentaires exprimés par les différentes délégations sur ce point. Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre attention et je vous remercie une fois de plus pour tout ce que vous avez fait jusqu'à présent.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. le représentant de l'Arabie saoudite, notamment pour les paroles aimables à l'égard de la Présidence et du Bureau. Je vais maintenant donner la parole au représentant de l'Algérie, M. Azzedine Oussedik. Vous avez la parole, Monsieur.

M. A. OUSSEDIK (Algérie) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord associer la voix de la délégation algérienne à celles qui l'ont précédée pour présenter ses sincères condoléances aux autorités et aux familles des victimes des catastrophes naturelles qui ont endeuillé la Chine et

le Myanmar, en les assurant de notre solidarité en cette pénible circonstance.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection méritée à la tête du COPUOS, persuadé que votre expérience est un gage de succès pour nos travaux. Permettez-moi d'exprimer nos remerciements aux membres du Bureau des affaires spatiales pour l'excellente préparation des travaux de cette session à laquelle participent la Suisse et la Bolivie, auxquelles nous souhaitons la bienvenue comme nouveaux membres du COPUOS.

C'est également l'occasion de rendre hommage à M. Gérard Brachet pour sa Présidence avisée du Comité durant la biennie 2006-2007 et de renouveler nos félicitations à Mme Mazlan Othman pour sa réélection à la tête du Bureau des affaires spatiales.

La délégation algérienne saisit cette occasion pour réaffirmer son attachement au COPUOS qui offre d'une part un cadre juridique multilatéral pour la promotion des activités spatiales, par l'adhésion aux traités et conventions internationales sur l'espace, et d'autre part, un forum pour la discussion sur les voies et moyens de renforcer les capacités nationales des États membres dans le domaine de l'activité spatiale au service de la consolidation de la paix et de l'accélération du développement socio-économique.

Durant l'année 2007, l'activité spatiale en Algérie a été marquée par des progrès dans la mise en œuvre du programme spatial national Horizon 2020, en particulier dans le domaine des applications spatiales, avec une priorité au projet de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et industrielles. À ce titre, l'outil spatial a été mis à contribution dans les activités de prévention et de gestion des catastrophes, notamment la poursuite des campagnes d'évaluation des feux de forêts dans le nord du territoire national par l'utilisation des images du satellite algérien ALSAT-1, réalisées conjointement avec la Direction générale des forêts depuis l'été 2003. Le développement d'un système de prévention et de gestion des feux de forêts qui s'appuiera sur les données d'observation de la Terre et d'autres indicateurs pour établir l'écart de risque. La poursuite de la participation active de l'Agence spatiale algérienne dans la lutte anti-acridienne par l'analyse des biotopes acridiens du Maghreb et du Sahel, à travers l'établissement de situations écologiques par le biais des images du satellite algérien ALSAT-1 dans les zones de reproduction acridiennes.

Pour ce qui est de l'évaluation des ressources naturelles et de la gestion des infrastructures de base, la priorité a été accordée à l'amélioration des

connaissances dans les domaines suivants : l'énergie et les mines, par l'élaboration d'une cartographie géologique de l'Algérie à l'échelle du 1/500 000 ; les ressources en eau, par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions dans le cadre d'un système de prévention et de gestion des inondations ; le cadastre des territoires sahariens et steppiques semi-arides, par la mise en œuvre d'une approche méthodologique basée sur l'imagerie à haute résolution.

Dans le domaine des systèmes spatiaux, il y a lieu de mentionner la poursuite de la mise en place de deux systèmes satellitaires d'observation de la Terre dans le cadre de la coopération arabe et africaine. En l'occurrence, le projet de satellite arabe d'observation de la Terre et le projet d'une constellation de satellites pour la gestion des ressources africaines et de l'environnement, ARM, entre l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Algérie. À ce sujet, je voudrais informer les membres du Comité, qu'il est prévu en marge de nos travaux, une cérémonie de signature du document portant déclaration d'intention des gouvernements de l'Afrique du Sud, du Nigéria et de l'Algérie, d'établir une coopération dans le cadre de ce projet de constellation.

Dans le domaine de la formation et de la recherche, l'année 2007 a été marquée par la mise en place en Algérie, de l'École doctorale des technologies et applications spatiales qui a déjà accueilli 50 étudiants en post-graduation au titre de l'année universitaire 2007-2008. Cette nouvelle institution universitaire mobilisera les compétences de cinq universités, d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Sétif et de Tlemcen.

S'agissant de la coopération internationale, l'Algérie œuvre au renforcement des relations de coopération scientifique et technique en matière d'activités spatiales avec de nombreux partenaires avec lesquels des accords cadres et mémorandums ont été signés, avec leurs agences spatiales. De même, des projets d'accords sont en cours de finalisation avec un grand nombre de partenaires.

Concernant l'appui au Programme SPIDER, il y a lieu de signaler que le programme de travail qui sera confié au bureau d'appui régional de coordination pour la région Afrique du Nord est en cours d'élaboration en Algérie avec le coordinateur du Programme SPIDER du Bureau des affaires spatiales. Dans l'intervalle et dans le but de faciliter la mise en place effective de ce bureau régional pour l'Afrique du Nord, l'Agence spatiale algérienne a entrepris les actions de coordination avec les institutions nationales et régionales chargées de la prévention et de la gestion des catastrophes naturelles.

En conclusion, je voudrais évoquer le nouveau point proposé à l'ordre du jour du Comité intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales". La délégation algérienne appuie la proposition de confier ce sujet d'intérêt général à un groupe de travail chargé de mettre au point un projet de mandat préconisant les mesures appropriées pour optimiser la sécurité des activités dans l'espace au service du développement et du bien-être de l'humanité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Je tiens à vous remercier pour vos paroles si gentilles envers la Présidence, aussi envers les membres du Bureau et du secrétariat. Merci.

[interprétation de l'espagnol] : Je voudrais maintenant demander s'il y a une autre délégation qui souhaite participer au "Débat général". Tel ne semble pas être le cas. Nous avons donc ainsi terminé l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général".

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Je souhaiterais que maintenant nous puissions continuer voire terminer, notre examen du point 7 de l'ordre du jour, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III". Nous avons suspendu ce débat vendredi dernier.

Suite au débat que nous avons eu relativement à la proposition du Chili relative à la tenue d'une table ronde lors de la IV^e Commission de l'Assemblée générale cette année sous le titre "Les applications de la technologie spatiale et la sécurité alimentaire", je voudrais maintenant donner la parole au secrétariat pour que nous puissions ainsi recevoir des renseignements supplémentaires. Je vous signalerai également qu'au moment où cette proposition a été présentée, j'ai eu l'occasion de convoquer une petite réunion officieuse, c'est à ce moment-là qu'on eu lieu les premières consultations à propos de cette question, mais je voudrais en fait donner la parole au secrétariat à ce sujet.

M. N. HEDMAN (Bureau des affaires spatiales) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Comme s'en souviendront les délégations, l'année dernière, à l'Assemblée générale, à la IV^e Commission lorsque celle-ci a examiné le point de l'ordre du jour concernant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, le

secrétariat avait organisé une table ronde, une table ronde composée de quatre membres et du Président du COPUOS avec un représentant du BCC, un représentant du CEOS, et un représentant du Bureau, à propos de la question du changement climatique. Le secrétariat serait prêt à organiser une discussion de groupe dans les mêmes conditions c'est-à-dire avec un groupe d'intervenants composé de quatre à cinq conférenciers, ça reste à déterminer bien entendu de concert avec le secrétariat de New York, et cette discussion, cette table ronde devrait avoir lieu le premier jour de la plénière de ce nouveau point de l'ordre du jour. Le secrétariat est prêt à organiser une telle chose avec de bons intervenants et cela doit se faire au sujet du thème fondamental des applications spatiales relativement à la sécurité alimentaire.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Je voudrais remercier le secrétariat pour les renseignements qui viennent de nous être donnés à ce sujet, et je voudrais tout particulièrement que les délégations qui sont intéressées par ce débat puissent se prononcer maintenant. Est-ce qu'il y a une délégation qui souhaite participer à cela ? Oui. Je donne la parole au délégué de la République tchèque, M. Kopal.

M. V. KOPAL (République tchèque) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je pense que ce que vient de dire le secrétaire adjoint est très raisonnable, très réfléchi et puisqu'il y a déjà un précédent relevant de la dernière session de la IV^e Commission, je pense qu'il est donc tout à fait possible d'accepter cette proposition suivant la façon dont elle a été présentée.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Très bien. Je remercie le représentant de la République tchèque. Est-ce qu'il y a une autre délégation qui voudrait intervenir à propos de cette question ? J'en déduis que ce panel pourra se tenir dans les mêmes conditions que cela s'est fait la dernière fois en tenant compte de ce précédent. C'est avec un grand plaisir que la Présidence dirigera ce groupe d'intervenants et s'il y a des idées à propos de ce qui pourra se faire, de la façon dont cela pourra se faire, nous serons heureux de les entendre. Tel n'est pas le cas maintenant et je pense qu'avec ce qui vient de nous être proposé, la Commission est d'accord avec cela et lors de la session de la IV^e Commission relativement à la question de l'application des techniques spatiales sur la sécurité alimentaire, nous pourrions alors tenir cette réunion. Vous en êtes d'accord. *Il en est ainsi décidé.*

Nous avons donc terminé notre examen du point 7 de l'ordre du jour, "Application de recommandations d'UNISPACE III".

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session (point 8 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je voudrais que nous poursuivions maintenant notre examen du point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session". On m'a fait savoir que ce matin, le secrétariat abordera les questions qui ont été examinées vendredi relativement au texte officieux portant sur la proposition de directives pour la sélection et la mise en place de bureaux d'appui régionaux de ONU-SPIDER. Je voudrais à ce sujet donner la parole à la Directrice de l'OOSA qui va intervenir à ce propos.

Mme M. OTHMAN (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie de donner au secrétariat l'occasion de donner davantage à propos du non document concernant les directives relatives aux bureaux d'appui, qui a été distribué aux délégués vendredi dernier.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous rappeler d'abord ce qui est dit dans la résolution de l'Assemblée générale qui crée le système SPIDER, la plateforme des Nations Unies des données spatiales pour la gestion des catastrophes. Dans ce document on retrouve l'appui à la recommandation faite par le Comité, aux termes duquel le Programme devrait avoir un bureau à Beijing et un bureau à Bonn en Allemagne. Au paragraphe 9 de cette résolution, on disait également qu'il faudrait tenir compte de la possibilité que le Programme ait un bureau de liaison à Genève.

L'année dernière, le Comité durant sa cinquantième session, a pris note du fait que le bureau de liaison de Genève était en cours de mise en place et qu'il faudrait prévoir des activités ciblées spécialement pour ce bureau. La création des bureaux de Bonn et de Beijing ainsi que le bureau de liaison de Genève a été acceptée par tous les États membres du Comité et ces trois bureaux seront des bureaux officiels des Nations Unies.

Pour ce qui a trait aux bureaux d'appui régionaux, ils seront créés dans le cadre des institutions nationales particulièrement expertes en matière de gestion des catastrophes, et ces institutions seront proposées par leurs gouvernements au Bureau des affaires spatiales avec l'appui des groupes régionaux concernés.

La création de tels bureaux d'appui ne se traduit pas par la création d'un bureau des Nations Unies et pas même d'une nouvelle entité.

Dans la pratique, l'institution qui fournit cet appui désignera un ou plusieurs de ses employés pour s'acquitter des activités liées à SPIDER dans la région et cela en coordination avec l'équipe de SPIDER des Nations Unies installée à Vienne et à Bonn, ainsi que le futur bureau de Beijing et le futur bureau de liaison de Genève, et en coopération également avec les autres bureaux d'appui régionaux. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je voudrais remercier tout particulièrement la Directrice du Bureau des affaires spatiales pour son intervention à propos de cette question et je sou mets cela à votre examen. Vous avez la parole à propos de cette question, si vous le souhaitez. Les États-Unis, vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, ma délégation remercie la Directrice pour les renseignements qu'elle nous a donnés. Mais il y a une question que je me pose quand même quant à la façon dont on prévoit de mettre en place les bureaux. Il s'agit de la nécessité de coordonner cela dans le cadre des activités d'un groupe régional. J'ai l'impression que nous ajoutons une couche supplémentaire dans la création de ces bureaux régionaux en demandant que des consultations soient tenues et, je suppose, que l'on obtienne un consensus entre les pays de la région, pour ce qui est du fait que ça serait un pays déterminé qui mettrait en place ce bureau.

Ce que je me demande, en fait, c'est comment ça va fonctionner? Qui assurera la direction des discussions au sein des groupes régionaux? Comment est-ce que l'on fera? Est-ce que le Comité devra intervenir à un moment donné pour faciliter la prise de décision? Tout cela ne me paraît pas très clair. Ce que je me demande en fait, c'est pourquoi on traite les bureaux régionaux différemment de la façon dont on traite les bureaux de Beijing, Genève et Bonn? Est-ce qu'un pays peut directement accueillir un tel bureau? Mais non, là nous demandons aux bureaux régionaux, nous souhaitons qu'ils soient choisis d'une façon différente de celle qui a été utilisée pour l'emplacement des bureaux précédents. On sait ce qui s'est passé avec les centres d'éducation et de recherche spatiale. Il y a des groupes régionaux où l'on a eu du mal à parvenir à un consensus, ou même on n'y est pas parvenu. C'est ce qui s'est passé par exemple pour le réseau de l'Europe orientale, ou bien on a dû trouver une autre méthode de règlement politique, ce qui ne sert pas nécessairement nos intérêts.

Avant de nous entendre sur ce processus, je pense qu'il faudrait vraiment avoir une bonne idée sur la façon dont les choses vont se passer. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant des États-Unis pour cette intervention à ce propos. Je vais donner la parole à nouveau à la Directrice du Bureau des affaires spatiales.

Mme M. OTHMAN (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voudrais vous rappeler que les bureaux de Bonn et de Beijing ne sont pas des bureaux régionaux, ils sont choisis en fonction des activités qui doivent être réalisées. Ils n'ont pas été choisis en fonction de critères régionaux ou géographiques.

Pour ce qui a trait aux bureaux régionaux. Le Bureau des affaires spatiales est bien conscient des problèmes auxquels on peut être confrontés pour ce qui est d'obtenir un consensus à propos de la création des bureaux régionaux. C'est pourquoi le bureau lui-même ne peut pas prendre la décision quant à savoir quelle proposition devrait être retenue quant à la création des bureaux régionaux, notamment si nous recevons plusieurs propositions pour une région déterminée. C'est pourquoi nous voudrions avoir à ce sujet l'aide des groupes régionaux eux-mêmes pour savoir quelle proposition choisir. Mais il n'y a pas nécessairement un bureau régional, il peut y en avoir deux ou trois dans une région. Nous voudrions avoir l'aide des groupes régionaux pour pouvoir prendre une telle décision.

Lorsque l'on se retrouve dans une impasse, le travail de SPIDER pourra continuer dans les bureaux de portée mondiale, si l'on veut, et on se rappellera qu'il y a également des bureaux d'appui nationaux et les bureaux d'appui nationaux sont très simples à organiser, chaque pays proposera un bureau et le travail se fera dans ces conditions. C'est le bureau d'appui régional pour lequel il faut encore réfléchir pour savoir quelle est l'entité qui doit être choisie et combien d'entités doivent être choisies pour jouer ce rôle. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup pour ces explications très pertinentes. Je demanderai au délégué des États-Unis si la réponse que lui a donnée la Directrice du Bureau des affaires spatiales répond à ses attentes. Je vous donne la parole, États-Unis.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je pense que je comprends un petit peu mieux comment les choses pourront se faire. Mais j'avais une autre question qui concerne le paragraphe 4. Au paragraphe 4, après que le

bureau régional est créé, il fera rapport directement au Comité et au bout d'un certain nombre d'années, au bout de six ans. Au paragraphe 4 on parle d'une évaluation qui sera faite pour savoir si le bureau régional s'acquitte de façon satisfaisante de ses fonctions, et si tel n'est pas le cas on procédera à une nouvelle sélection en procédant comme cela est indiqué au paragraphe 1. Ce que je voudrais savoir, c'est qui va procéder à cette évaluation pour savoir si le bureau donne satisfaction ? Est-ce que ce sera le Sous-Comité scientifique et technique ? Est-ce que ce sera SPIDER ? Lorsqu'un gouvernement s'engage à mettre sur pied un bureau régional, qui va décider de savoir si ce bureau fonctionne de façon satisfaisante ou non ? Et dans quelles conditions pourrait-on retirer ce statut de bureau régional d'appui ? C'est quand même une décision importante. Alors qui la prendra ? Est-ce que ça sera les États membres ? Est-ce que ça sera le Programme SPIDER ? Sur quelles bases procédera-t-on à une telle évaluation ? Comment évaluera-t-on si les objectifs d'un tel bureau sont atteints ?

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup au délégué des États-Unis. Je vous donne la parole Mme la Directrice.

Mme M. OTHMAN (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Si vous voulez bien examiner le paragraphe 2. On y dit la chose suivante : "Les bureaux régionaux réaliseront les activités pertinentes en matière d'appui et les activités liées à SPIDER". Donc, le bureau régional sera chargé de réaliser un certain nombre d'activités qui auront fait l'objet d'un accord au sein du groupe régional. Et comme on le dit au paragraphe 4, chaque année un rapport annuel sera présenté par les bureaux dans le cadre des activités de SPIDER. Dans ce rapport annuel, on établira ce qui a été réalisé par ces bureaux régionaux dans l'année. Cela permettra de déterminer clairement si le bureau régional d'appui s'est acquitté ou non de ses obligations relativement aux activités qu'il devait exécuter pour SPIDER. Et puisque c'est le groupe régional qui a choisi qui deviendrait bureaux régionaux, c'est le groupe régional qui devra également prendre une décision sur la base du rapport annuel présenté par le bureau quant au fait de savoir s'ils ont réellement fait ce qu'on attendait d'eux. Les recommandations appropriées pourront éventuellement être présentées à ce moment-là. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup pour ces explications relatives à cette question. Le délégué des États-Unis, je vous donne à nouveau la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je suis heureux de ces explications. Il faudrait que cela soit dit clairement dans le document. Donc ce que je crois comprendre maintenant c'est que les groupes régionaux devront déterminer si le bureau régional donne satisfaction ou non, et nous nous en remettons aux groupes régionaux pour ce qui est de se prononcer là-dessus. Et s'ils considèrent que tout se passe bien, voilà, et sinon ils peuvent retirer cette désignation.

Mais il me semble que l'un des problèmes c'est que l'on a ajouté un niveau supplémentaire de prise de décision. Je pensais que c'était le Comité qui allait superviser le Programme par l'entremise du Sous-Comité scientifique et technique. Mais qu'est-ce qui se passe maintenant ? Qu'en est-il du rôle des groupes régionaux ? Parce que si l'on décide que les groupes régionaux vont avoir un rôle de prise de décision, un rôle décisionnel relativement à ces bureaux régionaux, je crois qu'il faudrait que cela soit dit bien clairement, et là c'est une autre chose dont il nous faudra discuter, parce qu'il me semble que les activités d'un bureau régional pourraient se voir entravées brutalement parce que l'on aurait un niveau d'intervention dans les décisions relatives aux activités de SPIDER des groupes régionaux. Je serais heureux d'entendre ce qu'en pensent les autres délégués. Peut-être faudra-t-il prévoir une nouvelle version de ce document pour que l'on voit plus clairement ce qu'il en est des modalités de prise de décision.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le délégué des États-Unis pour ses observations. Je me permettrai de faire un commentaire. Bien souvent, les groupes régionaux ne sont pas véritablement en mesure de donner un avis professionnel à propos d'une telle question. Mais le Sous-Comité scientifique et technique peut fournir justement les connaissances spécialisées permettant à ces groupes de se prononcer. C'est simplement une idée que j'avance, et je pense que le secrétariat pourra tenir compte de cela comme des autres observations qui seront faites. Je donne à ce propos la parole au Japon.

M. K. MIYAZAKI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous voudrions faire quelques commentaires. Dans le non document au paragraphe 2, à la fin de la deuxième ligne, on signale que l'entité devrait fournir au moins un expert à plein temps. Notre délégation considère que cela n'est pas nécessaire, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de définir et de préciser cela. À notre avis, les activités du bureau d'appui régional seront définies par ce bureau lui-même et pour ce qui est du personnel de ce bureau d'appui régional, il n'est pas nécessaire qu'il y ait des employés à plein temps pour le

moment. Cela dépend de la quantité de travail qui devra être assumée par un tel bureau. Alors pourquoi ne supprime-t-on pas cette indication relative à un expert à plein temps ?

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le délégué du Japon. Il a donc proposé de supprimer l'expression "full time", "à plein temps", dans le texte anglais. Il considère qu'il n'est pas nécessaire pour le moment de déterminer le temps qu'un expert devra avoir à consacrer à ces activités. Je soumetts à la salle cette proposition. Je vois qu'elle semble être acceptée et je vais donc demander au secrétariat s'il considère que cette proposition peut être acceptée.

En tant que Président, je dirais que sur la base de ce qui a été dit, notamment à propos du paragraphe 4 et à propos de la possibilité que pourraient avoir les groupes régionaux de se prononcer sur les capacités des bureaux, nous pourrions proposer, Mme la Directrice, un texte qui tiendrait compte de cette proposition et nous pourrions à ce moment-là présenter à nouveau ce texte. S'il n'y a pas d'autres interventions à ce sujet maintenant, nous pourrions procéder ainsi. Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole au délégué de l'Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes d'accord avec la proposition du Japon et par ailleurs, une fois que nous aurons le bureau régional, nous aurons une période de trois ans pour travailler. Comment allons-nous créer ce bureau ? Pour qu'un bureau puisse être mis en place, il faut l'appui du gouvernement, il faut différentes mesures. Il y a trop de procédures à appliquer et on ne tient pas vraiment compte de la réalité. Il y a également un élément humanitaire dont il faut tenir compte. Il ne faut pas simplement penser qu'il s'agit d'un bureau géré par quelqu'un d'autre, supervisé par quelqu'un d'autre. En fait, on ne va pas tenir compte de l'aspect humain dans toute cette histoire si nous continuons de cette façon. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. le représentant de l'Arabie saoudite pour ces observations. Nous allons tenir compte de toutes ces observations, et le secrétariat dans la nouvelle version de ce document tiendra compte de toutes vos propositions.

Nous allons poursuivre et avant de donner la parole aux orateurs qui se sont manifestés, je souhaiterais qu'on revienne à un point qui n'a pas encore été réglé, c'est-à-dire la Réunion interinstitutions. Il avait été question du fait qu'un rapport serait présenté directement au Comité. La

demande à ce sujet avait été présentée par le Président de l'AIMM dans l'intervention qu'il a faite vendredi dernier. Je voudrais également signaler et rappeler aux délégués que le Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-cinquième session a noté que la Réunion interinstitutions était convenue qu'il serait bon de présenter des rapports au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de tenir ces réunions annuelles à des dates les plus proches possible des sessions du Comité. C'est donc la proposition que je vous sou mets maintenant.

Il semble donc que le Comité soit d'accord avec cette proposition. Le représentant des États-Unis a demandé la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Nous n'avons pas d'objection avec cette proposition. Je voulais simplement faire deux commentaires. Tout d'abord, le calendrier des réunions de l'IMM, je ne pense pas qu'il soit vraiment essentiel, fondamental, en tout cas pour nous qu'ils prennent une décision en janvier. Qu'ils veuillent rapprocher leur réunion avec les séances du COPUOS, très bien, nous n'y voyons pas d'inconvénient, mais ce n'est pas à nous de décider. Le mieux c'est de retenir les dates qui nous permettent de travailler au mieux et qui correspondent ou qui conviennent mieux au IMM.

Nous avons suggéré au point 6 de l'ordre du jour, si je ne m'abuse, nous avons dit que nous pourrions avoir un point de l'ordre du jour concernant l'utilisation de l'espace dans le système des Nations Unies. Nous voudrions réitérer cette proposition. Nous pensons que cela serait une bonne façon pour permettre à l'IMM de se faire entendre. Nous pourrions également utiliser ce point de l'ordre du jour pour permettre aux agences spécialisées de nous présenter leurs activités dans le domaine spatial. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie pour ces observations fort pertinentes. La façon dont la question a été évoquée, ce n'est pas tant la question elle-même de la date mais plutôt la possibilité de faire directement rapport au Sous-Comité et de profiter de l'occasion offerte par le fait que d'autres organes faisant partie du Comité puissent ainsi présenter leurs différents points de vue. Je vous remercie beaucoup. *Il en est ainsi décidé.*

Je vais passer à la liste des orateurs prêts à intervenir relativement au Rapport du Sous-Comité scientifique et technique. Le premier orateur inscrit sur la liste sera le délégué de la Chine, M. Yansong Xu.

M. Y. XU (Chine) [*interprétation du chinois*] : Merci, Monsieur le Président. D'emblée, je voudrais remercier toutes les délégations qui ont présenté leurs condoléances suite au tremblement de terre qui a frappé la Chine.

À la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique en février dernier, nous avons plusieurs commentaires à faire. Nous voudrions vous expliquer la catastrophe qui a frappé la Chine et l'aide internationale. Le 12 mai, un tremblement de terre a frappé une province du Chi Chuan en Chine. Plus de 100 000 personnes ont été tuées et 10 millions de personnes doivent être déplacées ou relogées. Il y a eu une perte énorme de vies et en biens en Chine. Nous avons utilisé une technologie spatiale particulière pendant ce tremblement de terre en utilisant la Charte des catastrophes naturelles et les mécanismes particuliers ainsi que d'autres mécanismes connexes. Plusieurs départements chinois ont reçu près de 1 200 images de 20 satellites.

Les États-Unis, le Japon, l'Italie, la France, l'Allemagne, Israël, l'Inde et d'autres pays nous ont fourni des images satellitaires. L'Allemagne a même envoyé des experts pour nous permettre d'utiliser ces données. Nous espérons que la télédétection, la navigation, le positionnement, tous ces éléments pourront être utilisés à l'avenir dans le cas de lutte contre les catastrophes naturelles.

Le 27 mai, la Chine a lancé une nouvelle génération de satellites météorologiques héliosynchrones pour fournir les services aux départements de météorologie. Nous avons l'intention de prolonger également la constellation dans la lutte contre les catastrophes pour avoir une meilleure base de données dans les activités de réduction des catastrophes. Nous l'avons également utilisée lors des inondations qui ont frappé le sud de la Chine et l'État de l'Iowa aux États-Unis. Nous disposons de biens spatiaux qui peuvent être utilisés pour réduire les conséquences des catastrophes naturelles.

Nous sommes également intéressés par les activités liées à l'UNSPIDER. Nous voulons participer à cette initiative et nous consultons le Comité sur l'accord de coopération et nous mettons en place différentes dispositions pour pouvoir mettre en œuvre cette initiative. Nous poursuivons également l'application des recommandations d'UNISPACE III, notamment un système de navigation mondiale. Nous avons rejoint l'ICG et nous participons activement à ses activités. La Chine a terminé la première phase du système terrestre et nous poursuivons le travail pour mettre en place un système mondial.

L'année dernière nous avons lancé le premier satellite de navigation expérimental et nous avons l'intention de poursuivre les efforts afin de mener à bien la construction du système. Nous espérons pouvoir échanger les informations avec les autres pays sur la plateforme ICG.

Nous attachons une grande importance à la réduction des débris spatiaux. Nous avons adopté différentes dispositions au niveau national. La disposition pour désorbiter les satellites en fin de vie et pour la passivation des différents étages des engins afin de réduire le nombre de débris dans l'espace. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant de la Chine pour cette intervention et je vais maintenant donner la parole au représentant du Japon, M. Miyazaki. Vous avez la parole, Monsieur.

M. K. MIYAZAKI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de ma délégation, j'ai le grand plaisir de prendre la parole à la cinquante et unième session du COPUOS. Nous nous félicitons du Rapport qui a été adopté à la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique et nous sommes heureux de dire que nous l'appuyons pleinement. Je voudrais à cet égard, saisir cette occasion pour remercier Mme Othman et toute son équipe du Bureau des affaires spatiales pour le travail réalisé.

Nous voudrions présenter toutes nos condoléances aux familles des victimes du récent cyclone qui a frappé le Myanmar et le tremblement de terre qui a frappé la Chine. Je voudrais également présenter toutes mes condoléances aux pays frappés par les catastrophes naturelles et à toutes les victimes.

Nous avons fait au Japon de la gestion des catastrophes une priorité du programme spatial. Nous cherchons à promouvoir ces objectifs en collaboration avec le Forum régional des agences spatiales Asie-Pacifique, l'APRSAF, et la Charte internationale sur l'espace et les catastrophes naturelles. Le Japon cherche à promouvoir un projet intitulé Sentinelle-Asie qui utilise les données par satellites à l'appui de la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique. La JAXA a mené des observations d'urgence du cyclone qui a frappé la Birmanie et du tremblement de terre qui a frappé le Chi Chuan en Chine, en utilisant le satellite d'observation de la Terre Da'ishi. Les résultats de ces données par satellites ont ensuite été publiés sur le site Internet de Sentinelle-Asie. Ce projet vous sera présenté d'une façon plus détaillée au cours

d'une présentation technique que nous ferons ultérieurement.

Le Japon a reconnu l'efficacité et l'importance de la gestion des catastrophes par systèmes spatiaux et nous voudrions également remercier l'ONU pour les efforts menés dans ce sens, notamment dans le cadre de l'UN-SPIDER. Nous voudrions promouvoir un échange de vues et des informations dans ce sens afin de mettre en place une relation mutuellement avantageuse et pour renforcer la collaboration entre le Sentinelle-Asie et l'UN-SPIDER.

Par ailleurs, nous avons deux préoccupations à propos de cette plateforme. Tout d'abord, une augmentation du budget ordinaire total des Nations Unies, la 62^e Assemblée générale a adopté un plan de travail pour l'UN-SPIDER pour la période 2008-2009 qui contient des PBI, donc des incidences sur le budget programme.

La deuxième préoccupation c'est une possibilité de double emploi entre l'UN-SPIDER et les autres initiatives et institutions en place. Pour ce qui est du premier point, nous exprimons notre regret devant une augmentation du budget ordinaire total et nous encourageons le Bureau des affaires spatiales à gérer l'initiative SPIDER de façon appropriée à moyen et à long termes. Pour ce qui est de la deuxième préoccupation, à sa quarante-cinquième session le Sous-Comité scientifique et technique a décidé que SPIDER s'assurera qu'il n'y a pas de double emploi ou de chevauchement d'activité entre cette initiative et d'autres initiatives en place. Nous aimerions en savoir plus, avoir un rapport d'avancement à la prochaine session du Sous-Comité scientifique et technique.

En décembre la 5^e session de l'APRSAF, l'organe chargé de la mise en œuvre de Sentinelle-Asie, se tiendra au Vietnam sous les auspices du Ministère vietnamien des sciences et technologies et l'Académie des sciences et technologies, coparrainé par le Japon. Nous espérons que de nombreux participants pourront venir au Vietnam.

L'Inde, le Vietnam et le Japon qui ont accueilli conjointement l'APRSAF 14 et 15, vous invitent à une réception à 18 heures ce soir dans la salle Mozart du Centre international de Vienne. Nous attendons votre participation à cette réception.

Je voudrais également exprimer toute notre reconnaissance pour les Lignes directrices liées à l'atténuation des débris spatiaux du COPUOS qui ont été adoptées dans le paragraphe 26 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale. Nous allons poursuivre les efforts pour réduire la quantité de débris. Nous espérons que tous les pays pourront

rapidement adopter les Lignes directrices du COPUOS.

Le Japon cherche à promouvoir deux GNSS, le système satellitaire Quasi-Zénith et le système d'augmentation MTSAT qui permettent d'améliorer les systèmes GPS, systèmes de positionnement mondial. Nous participons en tant que pays membre, au Comité international du système global de navigation par satellite, le ICG, dans lequel on examine l'utilisation du GNSS et l'interopérabilité avec les autres systèmes. Nous pensons qu'il est important que ces activités internationales aient une vision à long terme afin de contribuer à une société plus sûre et plus prospère. Nous aimerions remercier le système des Nations Unies pour les efforts déployés dans ce domaine.

Nous avons l'intention de promouvoir la coopération internationale avec les membres et observateurs du COPUOS pour que l'ensemble de l'humanité puisse profiter des avantages tirés des activités spatiales. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie le représentant du Japon pour cette intervention et je vais maintenant donner la parole au représentant de l'Allemagne, M. Marschall. Vous avez la parole, Monsieur.

M. J. MARSCHALL VON BIEBERSTEIN (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ma délégation voudrait dire notre satisfaction devant les résultats réalisés à la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique et nous voudrions féliciter le nouveau Président élu, M. Aboubekr Seddik Kedjar de l'Algérie et nous nous félicitons du travail réalisé par le personnel du Bureau des affaires spatiales.

Le Sous-Comité scientifique et technique a un rôle important à jouer pour aider la technologie et pour promouvoir le progrès des technologies spatiales dans leur application pour le bien de l'humanité. En même temps, le Sous-Comité cherche à trouver les moyens pour éviter un risque éventuel aux opérations dans l'espace pour les engins sur orbite. Le Président sortant de ce Comité, par un document de travail qu'il a présenté au mois de mai, a relancé cette activité qui, j'espère, sera poursuivie et constituera une base utile aux délibérations au sein du Sous-Comité scientifique et technique.

Nous avons également noté avec l'appréciation au paragraphe 26 de sa résolution 62/217 que l'Assemblée générale a approuvé les Lignes directrices sur l'atténuation des débris spatiaux du COPUOS. Mais nous ne devons pas nous arrêter en chemin. Empêcher les débris n'est

qu'un aspect, même s'il est très important, n'est qu'un aspect pour préserver l'utilisation sans obstacle dans l'espace. D'autres mesures sont nécessaires. Nous espérons que d'autres propositions seront faites à l'avenir, mesures qui relèvent du mandat du Comité, et que les efforts vont se poursuivre pour promouvoir ces idées.

Comme cela a été présenté à la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique, l'Allemagne met en place des mesures d'atténuation des débris spatiaux qui sont conformes aux directives ainsi qu'aux directives du Comité de coordination interinstitutions, ceci par le biais de l'Agence spatiale DLR. Notre délégation accorde une grande attention aux débats des différents mécanismes nationaux liés à la mise en œuvre des mesures de réduction des débris spatiaux.

Nous apprécions le nouveau point de l'ordre du jour qui a été inclus à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique, intitulé "Échange d'informations sur les mécanismes nationaux liés aux mesures d'atténuation des débris", qui informe le Comité des différentes mesures prises et nous espérons que tous les autres États prendront des mesures dans ce sens.

On a beaucoup parlé du rôle important que joue le Programme SPIDER et du rôle qu'il pourra jouer à l'avenir, donc je ne vais pas insister. Je voudrais simplement de plus remercier toutes les délégations qui ont apporté leur appui au Programme et je voudrais demander un soutien supplémentaire pour que l'existence de ce programme puisse être garantie au-delà de la période actuelle de deux ans.

Des progrès importants ont été réalisés par le Sous-Comité scientifique et technique dans différents domaines, notamment le débat sur la sûreté des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, travail mené avec l'AIEA, le travail constructif sur les six équipes de la télésanté, ainsi que le groupe de travail sur les objets circumterrestres, proches de la Terre.

Ma délégation adopte le Rapport de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique et nous espérons nous retrouver à la prochaine session du Sous-Comité scientifique et technique en février 2009. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie, M. le représentant de l'Allemagne, pour cette intervention et je vais donner maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

M. S. B. WIDARTO (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous voudrions remercier la délégation de la Fédération de Russie pour une présentation très intéressante sur la question liée à la réduction des débris, présentation qui a été faite vendredi dernier. Nous pensons que le moment est venu d'en parler et de trouver la meilleure façon d'aborder le problème des débris spatiaux afin d'éviter tout impact inattendu à nos activités spatiales, un impact imprévu pour l'environnement et l'humanité.

Comme vous le savez déjà, l'Archipel indonésien est situé entre le 6° degré nord, 11° degré sud et le 96° Est et 181° Est. Il s'étend à 1/8° du tour de la Terre. Vu cette situation géographique, un nombre croissant de satellites actifs ont été lancés sur l'orbite au cours des dix dernières années, créant de plus en plus de débris spatiaux et ce qui met à risque notre territoire. Tenant compte de notre situation géographique, ma délégation voudrait faire les quelques commentaires suivants. Ma délégation note avec satisfaction l'adoption des Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux par l'Assemblée générale l'année dernière. Même si ces Lignes directrices ne suffisent pas pour faire face à la complexité du problème des débris, notamment dans des cas précis et concrets, ma délégation n'en pense pas moins qu'il s'agit d'un jalon important qui, nous l'espérons, permettra d'ouvrir la voie à un instrument multilatéral plus précis et plus concret à l'avenir.

Ma délégation estime que tous les pays devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces directives et les enrichir de leur propre expérience. Par ailleurs, nous estimons que la transparence entre les États membres dans le domaine de la question de l'atténuation des débris ou de la réduction des débris est essentielle. Ma délégation encourage tous les États, tous les pays qui ont la capacité de procéder à des activités spatiales, de partager des informations avec d'autres pays concernés, notamment sur les débris potentiels provenant de leurs activités, en particulier les activités liées au contenu et l'emplacement de la chute d'éventuels débris. Ma délégation encourage les agences à faciliter l'identification des moyens permettant de promouvoir ces échanges entre tous les États membres concernés.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. le représentant de l'Indonésie pour cette déclaration.

Mesdames et Messieurs, s'il n'y a plus d'autre délégation qui souhaite intervenir au titre de ce point de l'ordre du jour, nous allons poursuivre en espérant le terminer, le point 8, "Rapport du

Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session", cette après-midi, ou sinon demain matin.

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session (point 9 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Maintenant, nous allons passer à l'examen du point 9, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session". Le premier orateur sur ma liste sur ce point est le représentant des États-Unis. Vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation a déjà mentionné les développements positifs pour ce qui est de revitaliser le programme de travail et les méthodes de travail du Comité et de ses Sous-Comités. La dernière session du Sous-Comité juridique a montré également des aspects encourageants qui en résultaient. Sous la direction de son Président récemment élu, M. Vladimir Kopal de la République tchèque, le Sous-Comité a été très productif.

Comme nous l'avons dit dans notre déclaration au titre du Débat général, cette année marque le quarante-cinquième anniversaire de la résolution 19/60 de l'Assemblée générale, la déclaration des Principes juridiques régissant les activités des États dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que le 40° anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Il est donc tout à fait adapté de signaler que le Comité et son Sous-Comité des affaires juridiques ont su faire leurs preuves en ce qui concerne l'élaboration par consensus du droit juridique d'une façon qui assure la promotion de l'exploration spatiale.

Le Sous-Comité des affaires juridiques a joué un rôle clé pour ce qui est de la création des traités fondamentaux. Dans le cadre de ces traités, l'exploration de l'espace par les nations individuelles, par les organisations internationales et maintenant par les entités privées, a pu s'épanouir et de ce fait, les services et la technologie spatiale contribuent de façon très importante à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie dans le monde entier.

Indépendamment de cela, de nombreux États n'ont pas accepté certains traités clés, y compris certains membres du Comité. Les États-Unis encouragent le Sous-Comité à inviter les États à

envisager de ratifier et de mettre en œuvre les quatre principaux instruments de droit en matière spatiale.

En outre, le Sous-Comité devrait encourager les États qui ont accepté les instruments fondamentaux à examiner leur cadre législatif pour s'assurer que celui-ci est bien conforme. Nous avons été heureux d'apprendre lors de la dernière session du Sous-Comité des affaires juridiques que certains États supplémentaires avaient adhéré à certains des traités et que d'autres ont l'intention de le faire dans un avenir proche.

Lors de la toute dernière session du Sous-Comité, certains États ont demandé que soit négociée une nouvelle convention globale sur l'espace extra-atmosphérique. Ma délégation est d'avis que cela pourrait s'avérer contre-productif. Les principes qui sont contenus dans les instruments sur le droit spatial établissent un contexte qui a encouragé l'exploration de l'espace et qui s'est avéré utile pour les États actifs dans l'espace et pour ceux qui ne le sont pas. Il est important de ne pas perdre de vue tout ce que cela a pu donner pour l'amélioration du bien-être de l'humanité. Les articles 1 et 2 du Traité sur l'espace extra-atmosphérique établissent que l'exploration et l'utilisation de l'espace doivent se faire dans l'intérêt et pour en tirer des avantages possibles pour tous les peuples. L'exploration de l'espace est ouverte sans discrimination et il y a une liberté de la recherche scientifique dans ce domaine. L'espace extra-atmosphérique ne devant pas faire l'objet d'une appropriation nationale.

Les États-Unis appuient pleinement tous ces principes et considèrent que le Sous-Comité devra entreprendre des activités qui renforcent encore la vitalité de ces principes.

Les États-Unis restent convaincus en particulier que si l'on envisageait plus sérieusement la possibilité de la négociation d'un nouvel instrument global, cela pourrait compromettre les principes existants et le régime actuel de droit spatial.

Lors de sa dernière session, le Sous-Comité des affaires juridiques a commencé d'examiner deux nouvelles questions. D'abord, en ce qui concerne la gestion nationale relative à l'exploration et à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Les délégations se sont engagées dans un échange d'informations très actif qui peut permettre de mieux comprendre comment les États supervisent les activités gouvernementales et non gouvernementales concernant l'espace. Nous avons noté avec satisfaction le niveau de participation et la très haute qualité de l'information qui était présentée. Nous avons jugé également

encourageant que le Sous-Comité examine la nouvelle question du renforcement des capacités en matière de droit spatial. Les États membres et les observateurs ont eu l'occasion de procéder à un échange de vues à ce sujet.

Enfin, Monsieur le Président, nous nous félicitons de la recommandation du Sous-Comité concernant le fait d'ajouter à son ordre du jour de l'année prochaine une nouvelle question concernant le débat général sur les mécanismes nationaux concernant les mesures de réduction des débris spatiaux. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le délégué des États-Unis pour cette intervention et je donne maintenant la parole au délégué de l'Indonésie, M. Widarto.

M. S. B. WIDARTO (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. C'est un grand honneur pour ma délégation de contribuer à nouveau aux délibérations du Comité. C'est en fait l'avis de ma délégation que ce Comité est extrêmement important, un excellent forum pour discuter des questions concernant l'espace extra-atmosphérique et c'est là quelque chose qui peut nous permettre de contribuer à renforcer la prospérité du monde grâce aux ressources scientifiques et technologiques qui sont disponibles. Ma délégation est convaincue que sous votre direction et grâce à votre compétence, nous pourrions atteindre cet objectif qui nous est commun.

Ma délégation a pris note avec satisfaction des délibérations entreprises par le Sous-Comité des affaires juridiques en avril dernier. Ma délégation est également heureuse d'entendre les points de vue de différents pays relativement aux questions touchant la définition et la délimitation de l'espace. À cet égard, ma délégation pense que nous devons d'urgence parvenir à un consensus sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et formuler en conséquence un instrument juridique multilatéral accepté au niveau international et très complet afin de fournir une plus grande certitude juridique en ce qui concerne les activités liées à l'espace extra-atmosphérique. Le prolongement de l'incertitude que l'on connaît à l'heure actuelle risque de compliquer les choses du point de vue juridique et entraîner des chevauchements en matière juridictionnelle à l'avenir. Il faut à cet égard penser à l'augmentation énorme de l'utilisation de l'espace au cours des dernières décennies et aux conséquences que cela peut avoir.

Mais ma délégation est tout à fait consciente du fait que cet aspect juridique ne se présente pas isolément. Il est lié à d'autres aspects concernant notamment les facettes scientifiques et

technologiques. Vu l'interconnexion entre toutes ces questions, ma délégation considère que le Comité devrait, d'une façon ou d'une autre, faciliter et encourager les débats sur les questions liées à la définition et la délimitation des questions concernant l'espace extra-atmosphérique, de façon plus complète, plus globale, plus exhaustive, tout en faisant en sorte que tous les aspects pertinents que j'ai mentionnés et qui figurent dans les différents instruments juridiques internationaux, notamment la Convention de Chicago de 1944 dans son article premier, et le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967 dans son article 2, soient bien pris en considération. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie M. Widarto de la délégation de l'Indonésie et je vais maintenant donner la parole à M. Miyazaki représentant le Japon.

M. K. MIYAZAKI (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de la délégation du Japon, c'est un honneur pour moi d'avoir l'occasion de prendre la parole devant la cinquante et unième session du Comité. Le Japon est heureux d'annoncer qu'il appuie le Rapport adopté par la quarante-septième session du Sous-Comité des affaires juridiques. Je voudrais rendre hommage très sincèrement à ce sujet, à M. Vladimir Kopal, Président de la quarante-septième session, pour l'excellent travail qu'il a réalisé ainsi qu'à Mme Mazlan Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales et ses collaborateurs.

Monsieur le Président, je voudrais prendre note de différentes questions importantes qui ont été discutées au Sous-Comité. Le Japon est partie à quatre traités spatiaux, le Traité sur l'espace extra-atmosphérique, l'Accord sur le sauvetage des astronautes, la Convention sur la responsabilité et la Convention sur l'enregistrement. Le Japon assure la promotion de ses activités spatiales en conformité avec ces traités. Le Japon continuera de contribuer aux initiatives concernant les aspects juridiques des programmes spatiaux. Ces traités sont indispensables dans le sens où ils fournissent le cadre juridique des activités spatiales qui connaissent une croissance très forte. Nous pensons qu'il est très souhaitable qu'autant de pays que possible s'engagent à appliquer ces traités pour renforcer ce cadre juridique. Le Japon appuiera les initiatives prises par le Comité à cette fin.

Monsieur le Président, le Japon considère que le Débat général sur la législation nationale concernant l'exploration pacifique de l'espace doit être l'un des plus importants points figurant à

l'ordre du jour du débat actuel du Sous-Comité, étant donné que nous pouvons ainsi mieux comprendre les pratiques utilisées par les gouvernements ou les organisations non gouvernementales. L'échange d'informations avec d'autres membres permettra notamment à notre pays de continuer à prendre les mesures nécessaires pour s'acquitter de ses obligations en vertu des traités existants. Le Sous-Comité des affaires juridiques a pour tâche de discuter des questions juridiques pour s'assurer que les activités spatiales sont réalisées de façon libre et équitable. Le Japon, en tant qu'un des pays les plus actifs dans l'espace, continuera de contribuer aux activités du Sous-Comité afin qu'il puisse atteindre ses objectifs très importants. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie le délégué du Japon pour cette intervention. Maintenant, je voudrais demander s'il y a d'autres délégations qui souhaitent intervenir, puisque le Japon était le dernier inscrit sur ma liste. Nous allons poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour cette après-midi.

Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle (point 10 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Maintenant, je souhaiterais que nous poursuivions l'examen du point 10 de l'ordre du jour, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle". Nous allons d'abord entendre à ce sujet le représentant des États-Unis, M. Higgins.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Les États-Unis sont très heureux de partager les fruits de leurs efforts en matière de recherche et développement, et ainsi on peut ramener sur Terre toutes les retombées positives de l'exploration de l'espace. Bien souvent, ces innovations ont pu être mises à la disposition du secteur privé et des populations du monde entier.

Les États-Unis sont heureux de pouvoir communiquer certains exemples de cela. La NASA a effectué des recherches sur les réactions du système cardio-vasculaire et sur les fluides du corps et cela était destiné à améliorer les soins médicaux dont pouvaient profiter les astronautes lorsqu'ils doivent s'ajuster aux modifications de la gravité. Il y a une collaboration qui a été engagée avec une société privée du Minnesota qui a permis de mettre au point un système d'amélioration de la circulation, un système qui permet d'améliorer le niveau des soins fournis aux patients qui ont une

circulation très faible, et ceux qui ont des besoins particuliers au plan médical à cet égard. Il y a également le logiciel de communication et de récupération d'images vidéo de la NASA qui a été mis au point pour interpréter et raffiner les images provenant par exemple des vaisseaux spatiaux Voyager-1 et 2. Cela a permis une application concernant l'analyse des images de tissus mous par rayons X. La même technologie appuyée à l'imagerie par ultrasons a permis de mettre au point un système non invasif permettant de déterminer l'état de santé du cœur. Cette technologie a été élaborée et commercialisée par une société en Californie.

Il y a également des recherches sur la qualité de l'air et de l'eau qui ont été réalisées par la NASA pour améliorer le milieu dans lequel doivent vivre les astronautes. Les recherches à ce sujet ont été poursuivies et rendues publiques par une société du Mississippi. En collaboration avec l'Université de Syracuse, des recherches ont été effectuées sur la façon d'améliorer la qualité de l'air et le nettoyage des eaux, et notamment pour ce qui est du fait de retirer le formol de l'atmosphère intérieure d'un local.

Il y a également des études qui ont été entreprises par la NASA pour classer les types de matériaux figurant sur la surface de la Terre en fonction de certains détails précis. Cela a pu contribuer à mieux connaître le milieu terrestre qui est toujours en pleine évolution.

Nous avons également une société dans le Nevada qui a utilisé un contrat de transfert de la technologie pour les petites entreprises de la NASA pour intégrer des données hyperspectrales au système *[inaudible]* ainsi que d'autres technologies commerciales pour améliorer différentes techniques utilisées pour l'inspection des cultures. Les applications que cela peut avoir incluent l'irrigation, l'exploration du pétrole, du gaz et de certaines matières, la supervision de la situation en matière de pollution, la caractérisation des zones humides ou des forêts, etc. etc.

L'École de médecine et de chirurgie de l'Université de Stamford et le Centre de recherche de la NASA ont créé le Centre de bioinformatique qui permet de tester différentes techniques d'imagerie et de visualisation pour voir ce qu'il en est de leurs applications possibles en matière de biomédecine et de formation. Il s'agit de mieux comprendre les liens entre les êtres humains et l'environnement, de contrôler la présence de ressources naturelles, de prévoir des modifications environnementales et de réduire les effets des catastrophes naturelles. Des chercheurs d'une société de Hawaï ont utilisé des détecteurs de télémédecine pour intégrer des systèmes de

surveillance mondiaux et ils utilisent cela dans des projets concernant notamment la grippe aviaire.

Il y a également un processus qui a été mis au point dans le cadre d'un processus de partenariat novateur de la NASA, auquel ont participé la NASA et une entreprise de *[inaudible]* où il s'agit de fabriquer des nanotubes en carbone à paroi unique. Les chercheurs examinent maintenant des façons d'utiliser ces matériaux dans les transistors, pour les télévisions, pour les super condensateurs et pour d'autres matériaux composites avancés.

La recherche spatiale continue d'améliorer et de révolutionner nos vies. Les recherches effectuées par la NASA ont des retombées positives pour nous tous. Notre détermination à améliorer la qualité de la vie sur Terre fournit l'élan qui permet l'élaboration et la diffusion de ces technologies. Les quelques exemples que j'ai cités sont une conséquence directe du très vivant programme spatial du Gouvernement des États-Unis qui cherche à encourager la collaboration avec le secteur privé et le secteur universitaire.

Des renseignements supplémentaires à ce sujet et à propos de beaucoup d'autres retombées positives sont fournis dans une brochure qui est mise à la disposition des délégations, en même temps qu'un exemplaire d'une publication de la NASA, "Spinoff 2007". Ces documents sont disponibles sous forme de présentation papier et de disque compact.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Je remercie le représentant des États-Unis, James Higgins, pour cette déclaration. C'était le dernier orateur inscrit sur ma liste et je voudrais savoir s'il y a d'autres délégations qui souhaitent prendre la parole à propos de cette question. Tel n'est pas le cas. Nous allons donc poursuivre l'examen de ce point cette après-midi et nous examinerons donc ce qu'il en est des "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle".

Espace et société (point 11 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Mesdames et Messieurs, je souhaiterais que nous commencions maintenant l'examen du point 11 de l'ordre du jour, "Espace et société", et je voudrais rappeler aux délégués, qu'au paragraphe 69 de sa déclaration, l'Assemblée générale a demandé à la Commission de poursuivre l'examen de la question intitulée "L'espace et la société", en ce qui concerne notamment la question de l'espace et l'éducation. Je n'ai pas d'orateur inscrit sur ma liste à ce sujet et nous allons donc poursuivre l'examen de cette question cette après-midi et demain.

Maintenant, nous allons donc passer aux exposés techniques et je donnerai la parole à ce sujet, à la délégation du Japon qui va nous présenter un exposé sur “La gestion des catastrophes”.

M. M. KAJII (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, merci beaucoup de me donner l'occasion de présenter une intervention à ce sujet. Je voudrais d'abord vous montrer un petit film.

Je vais passer à la présentation, mais avant de ce faire, je voudrais présenter toutes mes condoléances aux victimes des catastrophes naturelles qui ont frappé récemment le Myanmar et la Chine.

Comme vous l'avez vu dans la vidéo, Sentinelle-Asie est un système d'appui aux catastrophes naturelles qui appuient les agences de lutte contre les catastrophes en leur fournissant des informations pertinentes sur les zones frappées par les catastrophes à partir d'images provenant du satellite. Je vais essayer de vous expliquer le Sentinelle-Asie de façon un peu plus imagée. Sentinelle-Asie est un cadre de coopération volontaire, initiative dans laquelle collaborent les agences spatiales et les agences de lutte contre les catastrophes. Il s'agit d'un réseau basé sur Internet qui peut permettre la diffusion rapide des informations. Troisièmement, c'est une série d'activités de planification, développement et mise en place de la gestion de son propre système.

Il y a également des activités pour aider les agences de lutte contre les catastrophes à mettre en place leurs propres capacités d'utilisation des données par satellite. Cette initiative a été créée en collaboration avec l'APRSF qui est le Forum des agences spatiales de la région Asie-Pacifique. Sentinelle-Asie fonctionne depuis deux ans et cela constitue un atout commun pour toute la région.

La première étape a été terminée l'année dernière et la deuxième étape, STEP-2, a été approuvée par la 14^e rencontre APRSAF. Il s'agit d'accroître le nombre de satellites qui fournissent des images. Deuxièmement, il s'agit d'améliorer l'accès aux différentes régions et il y aura également une utilisation des satellites de communication. Troisièmement, le système vise à fournir des données à valeur ajoutée en plus de toutes les informations existant déjà dans une première phase et vise à étendre les catastrophes couvertes. Au début, la première phase ne portait que sur les inondations et les feux de forêts, maintenant on cherche à accroître la couverture.

La première réunion du groupe de la deuxième étape s'est tenue au Japon, à Kobe, avec les représentants des différentes agences spatiales régionales qui ont approuvé le projet.

Je voudrais maintenant vous expliquer le Forum des agences spatiales de l'Asie et Pacifique qui ont lancé le programme Sentinelle-Asie. La première réunion a eu lieu en 1993, le Japon, la Mongolie, la Thaïlande, l'Australie, l'Inde, la Malaisie, ont accueilli une session de l'APRSF. L'APRSF est le point de départ de la coopération spatiale. L'APRSF a quatre groupes de travail, le groupe sur l'observation de la Terre qui a lancé l'idée de Sentinelle-Asie et qui maintenant examine d'autres problèmes tels que le changement climatique et d'autres. Le deuxième groupe de travail c'est le groupe sur les applications des communications par satellite. Le troisième groupe porte sur l'utilisation de l'environnement spatial. L'APRSF porte non seulement sur l'utilisation de l'espace sur Terre mais examine également la coopération spatiale et la Station spatiale internationale. Le quatrième groupe porte sur l'éducation spatiale et les campagnes de sensibilisation qui essaient de donner aux enfants une idée des programmes spatiaux.

La prochaine réunion de l'APRSF sera accueillie par le Vietnam sous l'auspice de l'Agence spatiale et l'Académie des sciences du Vietnam.

Je vous remercie de votre attention et je suis ravi d'avoir pu vous présenter ce projet Sentinelle-Asie. Je voudrais répéter ce qui a déjà été dit. Vous êtes cordialement invités à une réception ce soir coparrainée par le Vietnam, l'Inde et le Japon. Nous espérons tous vous voir ce soir à la réception que nous organisons dans la salle Mozart.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, Monsieur, pour cette présentation très intéressante sur le programme Sentinelle-Asie. Avez-vous des commentaires à faire ou des questions à poser à l'orateur ? Cela ne semble pas être le cas. Je remercie le représentant du Japon. Il s'agit d'un effort régional, tous ces efforts régionaux sont tout à fait les bienvenus au sein du COPUOS, car en fait il s'agit d'un bien commun pour tous, donc nous devons tous essayer de le préserver. Le projet Sentinelle-Asie est particulièrement pertinent dans la région Asie-Pacifique, et c'est le fruit d'un travail conjoint, et ces efforts lancés par l'APRSF, et nous voyons que c'est un forum régional des agences spatiales, un forum qui marche bien dans la région Asie et Pacifique. Il existe des forums du même type en Amérique latine et ailleurs. Merci, une fois de plus au présentateur.

Nous allons maintenant entendre M. Harald Mehl du Centre aérospatial allemand, intitulé “Services et applications des cartographies rapides pour répondre aux situations d'urgence”. M. Mehl vous avez la parole.

M. H. MEHL (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, je voudrais vous donner une idée générale des dernières contributions du DLR aux activités des Nations Unies, notamment dans le domaine de la gestion des catastrophes. Le DLR est le Centre aérospatial allemand et est notamment chargé de la sécurité civile et la gestion des catastrophes.

Je vais vous présenter les activités de la DLR dans le contexte des Nations Unies, et notamment la façon dont nous collaborons, notamment dans la gestion des catastrophes, la sécurité civile, la surveillance de l'environnement, ainsi que l'éducation et la mise en place des capacités.

Je pense que nous sommes d'accord sur le fait que nous avons besoin de plus d'informations basées sur l'observation de la Terre, et justement nous avons besoin de plus de Sentinelles-Asie, nous avons besoin de plus d'informations, de plus de systèmes par satellites.

Au cours des dernières années, nous avons pu avoir plus de solutions pour la réduction des catastrophes. Je pense que nous avons eu des résultats importants ces dernières années. Nous avons besoin du même travail dans le domaine de l'analyse des risques, la préparation de la prévention, l'alerte précoce. Nous avons besoin de solutions pour couvrir tout le cycle de la préparation aux catastrophes. C'est pourquoi le Centre allemand cherche à présenter toute l'expertise technique, la réception des données, l'archivage et la gestion de ces données. Nous avons reçu également beaucoup d'applications ces dernières années. Pour mieux collaborer avec la communauté internationale, nous avons mis en place notre propre centre, ce qui permet à la communauté chargée de la réduction des catastrophes de mieux comprendre les besoins des organisations d'aide et de reconstruction, pour voir quelles sont les décisions à prendre, quels sont les besoins des décideurs, des organisations d'aide, mais également quels sont les besoins du public. Nous travaillons dans le domaine de la cartographie d'urgence rapide, les cartes de base et l'évaluation des dégâts. Nous sommes en service 24h/24, 7j/7, en cas de catastrophe, nous avons établi des points de contact en Allemagne et en Europe, ainsi qu'auprès des institutions internationales. Un partenaire clé c'est le service de base du GNES.

Pour la cartographie rapide, nous avons besoin de contacter les différentes organisations, par exemple Sentinelles-Asie, nous devons leur demander de lancer les données par satellite, une fois que les données sont disponibles, il faut les analyser, il faut produire les cartes et les exploiter. Je vais vous donner un exemple. Ce que nous

faisons dans le cadre de l'analyse des données, par exemple les inondations qui ont frappé le Mexique l'année dernière. D'abord, nous avons l'acquisition des données par satellite, ensuite, nous les traitons, nous analysons les données, nous créons les cartes et ensuite nous diffusons ces cartes.

Est-ce que nous avons suffisamment d'analyses de données pour les dix années à venir ? Pour ce qui est de l'acquisition, je pense que le travail est bien avancé. La diffusion des données, je pense qu'il faut faire encore des efforts pour que les données et les informations arrivent sur le terrain. Nous avons besoin d'améliorer la diffusion des données.

La Charte internationale de l'espace et des catastrophes. Cette initiative nous permet d'obtenir gratuitement les informations pour la gestion des catastrophes. Ce programme a été lancé depuis 2002. Comme vous le voyez ici, nous contribuons à la gestion des catastrophes, nous avons travaillé en Europe, dans la Méditerranée mais également au niveau international, en Afrique, en Asie du Sud-Est, mais également en Amérique. Au Mexique lors des inondations en novembre dernier, nous avons collaboré avec les agences de protection civile au Mexique. Nous leur avons proposé des cartes, en collaboration avec le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU.

Au Bangladesh, la Charte internationale a été enclenchée par le PAM, nous avons géré le projet. Pour cette situation nous avons fourni les images par satellite et les cartes pour le PAM, Programme alimentaire mondial, et qui était en contact avec certaines entités au Bangladesh.

En Namibie, les inondations en mars dernier. Même chose, nous avons obtenu les données, nous avons produit des cartes, nous avons collaboré avec l'ESA et l'UNOSAT, nous avons eu des points de contact en Namibie, notamment le Département national de l'eau. Nous avons eu des données ponctuelles sur place que nous avons pu incorporer dans nos cartes et nous avons poursuivi la coopération ce qui est important.

Au Myanmar, nous avons appuyé les activités du PAM, le Programme alimentaire mondial, et du Groupe des affaires humanitaires des Nations Unies. Nous avons échangé des données et différentes cartes pour essayer de trouver une solution au problème. Comme je l'ai dit, la cartographie rapide est nécessaire mais ce qui à mon avis est encore plus important, et là il faut poursuivre les activités dans les années à venir, c'est l'alerte précoce. L'alerte est importante parce que nous améliorons le système d'alerte, je pense que cela permettrait d'améliorer les autres activités également.

Dans ce contexte, l'Allemagne contribue avec nos collègues indonésiens à mettre au point le système d'alerte pour l'Océan indien qui a également un outil de diffusion. Dans l'Océan indien, nous allons mettre au point différents systèmes d'alerte. Mes collègues indiens ont déjà lancé un système d'alerte en début d'année, et nous espérons pouvoir lancer le système d'alerte précoce en Indonésie.

Dans le cadre du système d'alerte au tsunami, il est important de regrouper toutes les informations sismiques venant du système GPS, pour mettre en place un système de prise de décision qui vous permet de mieux voir quelles sont les zones qui pourraient être le plus touchées par des tsunamis éventuels. Là il faut avoir un système de diffusion pour diffuser les informations et contacter les zones les plus vulnérables. La modélisation des risques et des vulnérabilités est quelque chose de très important, voir comment les données statistiques peuvent servir à l'évaluation de la vulnérabilité. Nous avons des modélisation hydrauliques, ensuite nous avons des produits sur les cartes des risques, les cartes de ciblage des zones de risques, le système d'évacuation et ensuite le modèle final qui permettra la prise de décision en cas d'alerte précoce.

Le plus important c'est qui prend la décision de lancer l'alerte. En fait, tout en bas de cette pyramide vous avez des capteurs des données de base GEO qui permet d'ingérer les données. Si vous parlez d'une sensibilisation de la situation et d'une prise de décision, nous avons non seulement des techniciens, mais nous avons également des décideurs, des politiciens qui ont besoin de solutions graphiques qui leur permettent de prendre des décisions pertinentes. Nous avons besoin de solutions pour montrer clairement aux décideurs quelles sont les décisions à prendre. Toutes ces activités d'alerte précoce au tsunami relèvent du groupe de travail, de la Commission océanographique intergouvernementale relevant de l'UNESCO.

La protection de la biodiversité est presque tout aussi importante que la gestion des catastrophes pour protéger les populations. Si vous prenez la perte de la biodiversité en Afrique, pendant la Conférence des parties à Bonn, nous avons parlé de la biodiversité, de la perte de la biodiversité. Je pense que nous devons également essayer de mettre l'accent sur l'évaluation de la biodiversité. Nous avons lancé un certain nombre de projets, par exemple la cartographie des habitats des différentes espèces. Par exemple, nous aimerions mieux connaître la répartition des espèces et d'autre part nous avons les données climatiques et les données de télédétection, et là il faut analyser la modélisation pour mieux

comprendre la corrélation entre la distribution des espèces et son rapport aux données de télédétection. Vous avez également la restructuration économique et écologique de l'utilisation des terres et de l'eau, ça c'est important, notamment en Asie centrale. Nous avons lancé un certain nombre d'activités pour trouver la solution à la question des ressources naturelles, la production agricole, également sous les auspices de l'UNESCO. Nous avons la gestion de l'irrigation, la gestion de l'eau, qui est un élément important, et sur la base de ces cartes nous pouvons également avoir l'indice de couverture végétale ou d'autres informations nécessaires.

Les décisions à l'appui du développement durable du Delta du Mékong au Vietnam, est un problème. Nous avons toujours un problème d'inondation dans le Delta du Mékong. Nous allons essayer de comprendre la situation non seulement des inondations mais également de sécheresse. Nous avons besoin que les données passent dans les différents systèmes. Dans le Delta du Mékong, il y a cinq ou six différents systèmes de collecte d'information et à l'échelle du pays il y en a au moins 15. Nous n'avons pas besoin d'autres systèmes d'informations. Ce qui est important c'est de combiner et permettre un échange d'informations entre ces différents systèmes. C'est ce que nous faisons. Nous avons la collecte des données, la prévision des modélisations, l'analyse des inondations, etc.

Nous avons également la cartographie des sites archéologiques. C'est un travail que nous menons en collaboration avec l'UNESCO qui a un programme de surveillance des sites d'héritage, de patrimoine national ou international. Nous essayons de faire la cartographie des différentes excavations en Irak.

Passons maintenant à l'éducation, à la mise en place des capacités et la gestion des catastrophes. C'est un sujet important mais il faut également former des personnes qui n'ont pas les compétences nécessaires pour utiliser les systèmes d'information et les données par satellites. Nous collaborons avec l'Université des Nations Unies, l'Institut de l'environnement et de la sécurité humaine. Nous avons des programmes de doctorat. Nous collaborons dans le domaine de la recherche, notamment pour ce qui est de la vulnérabilité et l'évaluation des risques. Nous cherchons également à promouvoir les capacités par des stages de formation, des simulations, des exercices en temps réel, des travaux pratiques, une formation technique concrète, pratique. Voilà les différents modules de formation, les différentes présentations qui seront faites, les exercices, la documentation distribuée, les examens, la feuille d'évaluation et les certificats. Nous avons également un matériel

didactique pour permettre une meilleure formation aux systèmes d'alerte au tsunami.

Nous organisons également des ateliers et cette année, nous aurons le deuxième Atelier sur SPIDER à Bonn avec le Bureau des affaires spatiales. Les exercices, à mon avis, sont nécessaires. Il en faut plus et nous avons un exercice ici, un exercice en temps réel sur l'application des images par satellite à l'appui des crises internationales et les mécanismes de réponse et de réaction. Ici, nous avons un travail de coordination avec les instituts de recherche et plus de 60 chercheurs pour essayer de voir de quel type d'informations nous avons besoin. Nous avons mené un exercice similaire à Chypre. Nous avons organisé conjointement un atelier avec l'AMC, le THW afin de mieux voir de quel type d'informations ils ont besoin, est-ce que nous pouvons inclure les données de télédétection et comment utiliser les informations dont nous disposons pour avoir une solution appropriée.

Quelques remarques liminaires. Notre Centre participe activement à des projets de recherche appuyant la Sécurité civile, la supervision de l'environnement et le développement durable dans le monde entier. Le DLR fournit la contribution allemande à la protection civile européenne et internationale ainsi qu'aux efforts d'aide humanitaire des Nations Unies en utilisant les observations terrestres. Le renforcement des capacités est une partie intégrante des activités du DLR en ce qui concerne la surveillance de l'environnement et la gestion des catastrophes, et est mise à la disposition des tierces parties. Le DLR appuie le système SPIDER et collabore avec le bureau de SPIDER à Bonn. Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je voudrais remercier M. Mehl du Centre de recherche spatiale allemand pour son excellente intervention et je voudrais savoir s'il y a quelqu'un qui voudrait intervenir à propos de cette question. Tel n'est pas le cas, mais je crois pouvoir interpréter les réactions de tous en remerciant tout particulièrement M. Mehl qui a abordé une question prioritaire à l'heure actuelle. Nous le savons tous, il y a eu diverses interventions au début de la session à propos des catastrophes en Chine et au Myanmar et la cartographie des situations d'urgence est bien entendu quelque chose d'essentiel, et l'alerte rapide est quelque chose d'extrêmement utile pour faciliter la prise de décision et cela vous l'avez fort bien expliqué. Il y a les interfaces qui doivent se mettre en place entre les dimensions techniques, scientifiques et politiques et je pense que ce type d'informations est très important, il est important de pouvoir diffuser ces informations et savoir exactement face à quoi on doit réagir, ce qu'il faut

gérer. Tout cela est quelque chose de très important et vous nous avez dit qu'il y a des systèmes très importants. Il y a une sorte de fil conducteur qui peut réunir ces différents systèmes et il s'agit de voir comment on peut réagir avec souplesse et rapidité. Je crois qu'il y a également la question de la surveillance de l'environnement. C'est quelque chose qui est extrêmement d'actualité, la perte de diversité biologique, c'est une question très importante, l'irrigation, et toutes sortes d'autres thèmes très importants. Je crois que le renforcement des capacités des pays en développement est quelque chose de très utile parce que ces pays sont souvent touchés par ces catastrophes et je crois que c'est quelque chose également qui peut être très important quand on pense au rôle que peut jouer SPIDER. C'est là quelque chose sur quoi il importe de se pencher avec attention.

Merci beaucoup pour votre intervention. Vous nous avez apporté importante matière à réflexion. Merci.

Nous passons maintenant à la dernière des interventions prévues pour ce matin et c'est Bijal Thakore qui va intervenir à ce sujet, c'est le coordonnateur régional pour l'Asie-Pacifique qui va nous parler de l'opinion des jeunes à propos du renforcement des capacités pour la gestion des catastrophes dans le contexte des catastrophes récemment survenues en Asie-Pacifique. C'est en effet une question bien d'actualité et tout à fait prioritaire.

Mme B. THAKORE (SGAC) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués. Au nom de la Communauté internationale de la jeunesse représentée par le Conseil consultatif de la génération spatiale, j'ai l'honneur de prendre la parole ici à propos de la question du point de vue des jeunes sur le renforcement des capacités pour la gestion des catastrophes, notamment dans le contexte des catastrophes qui ont récemment frappé la région de l'Asie-Pacifique. Je m'appelle Bijal Thakore et je suis coordonnatrice régionale pour les activités des jeunes du SGAC, du Conseil consultatif de la génération spatiale.

Beaucoup d'entre vous connaissent notre logo que l'on voit ici. On y voit trois personnes qui flottent dans l'espace et il ne faut pas beaucoup réfléchir à la préparation de ce logo et au symbole qu'il représente. On voit ces trois personnes qui flottent dans l'espace, dans cette planète bleue verte et il y a également une étoile, un croissant de lune et ce sont deux compagnons qui nous accompagnent depuis les débuts de la civilisation, et qui nous ont toujours amenés à nous poser toutes sortes de questions sur l'univers. L'idée c'est que

nous partageons tous cet univers avec l'ensemble de l'humanité.

Permettez-moi de vous parler brièvement de l'expérience de nos membres en ce qui concerne les catastrophes et de vous dire quel type d'aide nous pouvons apporter.

La région compte plusieurs centaines de membres très actifs, très enthousiastes, âgés entre 18 et 30 ans. Il est important de tenir compte de l'Asie-Pacifique quand on parle des catastrophes naturelles, de nos effets sur la jeunesse, étant donné que près de 60% des jeunes de notre planète vivent en Asie. D'après les chiffres de 1990, il y a 234 millions de jeunes en Asie du Sud et 269 millions dans l'Asie de l'Est. si l'on donne les outils appropriés aux jeunes, ils peuvent contribuer beaucoup à aider la région à faire face aux catastrophes.

En ce qui concerne l'accent que nous mettons sur certains types d'activités dans l'Asie-Pacifique, il faut tenir compte du fait que nous avons des représentants et des membres dans 14 pays et des points de contacts nationaux. La situation économique évolue depuis plusieurs années de façon assez marquée et l'on a une amélioration des conditions de vie et les perspectives qui s'offrent aux jeunes dans la région s'améliorent également, mais tout cela ne se fait pas de façon uniforme dans tous les pays ou dans toutes les régions. La fréquence accrue des catastrophes naturelles que cela a entravé quelque peu le progrès ainsi que les questions concernant la sécurité alimentaire. *[L'interprète signale que le texte est lu à une vitesse extraordinaire et l'interprète n'est pas à la hauteur et il ne peut pas interpréter aussi vite que le texte est lu mais va néanmoins continuer à faire de son mieux].*

On a des collaborations qui s'établissent avec toutes sortes d'autorités dans différents pays comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Myanmar et nous avons également établi d'excellentes relations avec des bénévoles du Népal. Les activités qui ont été entreprises touchent aussi bien la vie politique que ce qui peut se faire dans d'autres domaines, mais nous sommes très fiers de ce que font les membres et les groupes avec lesquels ils ont établi des partenariats. C'est ainsi que l'on peut renforcer considérablement la façon dont les collectivités locales envisagent les technologies spatiales et l'utilisation qu'on peut en faire.

Les membres s'expriment sur les questions concernant la gestion des catastrophes et la façon dont on peut réagir face à ces catastrophes chaque fois que l'occasion s'en présente. Permettez-moi de vous donner quelques exemples : le Forum Génération spatiale a été convoqué dans le cadre de

la Conférence UNISPACE III et il a recommandé d'inclure l'accès prioritaire au réseau SATCOM mobile pour la gestion des situations d'urgence et des catastrophes dans la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain. C'est cet événement qui a marqué la naissance du SGAC.

Dans le cadre de notre projet que nous avons lancé en 2007 sur 50 ans de réflexion au sujet de la situation spatiale et des catastrophes, nous avons encouragé la réflexion entre tous les jeunes du monde entier à ce propos. Dans le rapport annuel que nous avons édité pour l'année 2007, nous soulignons les activités qui ont été réalisées lors de la tenue de l'Atelier sur "La jeunesse pour l'espace ; les 50 prochaines années", qui a eu lieu en Malaisie et nous avons également ouvert un portail d'éducation sur les catastrophes qui est géré par l'Agence spatiale du Pakistan.

Examinons maintenant les catastrophes qui ont récemment frappé l'Asie-Pacifique et ce qu'ont fait les membres du Conseil consultatif de la Génération spatiale à cette occasion. Il y a le tsunami qui a frappé l'Asie de l'Est et du Sud-Est le lendemain de Noël 2004. Il y avait *[inaudible]* qui travaillait au Centre de secours face aux catastrophes de Colombo. L'expérience qu'il a acquise à ce moment-là il ne l'oubliera jamais. Il y avait des douzaines de jeunes qui se sont présentés au Centre et qui l'ont aidé à faire toutes les activités nécessaires à ce moment-là, tri de vêtements, etc. Il y a quelque 40 000 personnes dont on pense qu'elles ont perdu la vie à cause de cette catastrophe au Sri Lanka et quatre années plus tard il y a encore de nombreuses personnes déplacées qui vivent encore dans des abris temporaires. Après le tsunami, les jeunes ont créé SAHANA, c'est-à-dire soulagement ou sauvetage dans la langue Sinhala, c'est un logiciel de gestion des catastrophes qui a été utilisé maintenant à plusieurs endroits dans le monde et vous pouvez vous renseigner à ce sujet en consultant le site www.sahana.lk.

Il y a ensuite le cyclone SIDR au Bangladesh. Dans la nuit du 15 au 16 novembre 2007, le cyclone SIDR a frappé le sud-ouest du Bangladesh. Les vents soufflaient jusqu'à 240 km/h sur la côte et jusqu'à 160 km/h dans la capitale. SIDR a forcé 3 millions de personnes à quitter leur foyer dans 15 zones côtières du Bangladesh et plus de 3 000 victimes. Tel est le nombre estimé des personnes qui ont été tuées par ce cyclone.

Le 2 mai 2008, il y a le cyclone tropical Nargis qui a frappé le Myanmar et le vent atteignait plus de 200 km/h et on a eu des vagues de plus de 3 mètres qui ont détruit plus de 90% des logements et une grande partie de l'infrastructure dans certaines régions. On considère que plus de

100 000 personnes sont probablement mortes et plus d'un million ont perdu leur logement. Dans les régions touchées, les habitants sont touchés par un manque de produits alimentaires et d'eau potable, et il y a des risques sanitaires importants comme le choléra dans le Delta de l'Iraguadi.

Il y a le tremblement de terre qui a frappé le Sichuan en Chine le 12 mai. Ce tremblement de terre atteignait une force de 7,9 sur l'échelle Richter. Il a tué quelque 71 000 personnes et la région connaît maintenant également les effets des répliques.

Ces catastrophes naturelles ont toutes sortes de répercussions dans notre économie, sociale, affective et non seulement elles réduisent les perspectives à venir en matière de croissance économique, mais elles ont des conséquences qui entraînent une instabilité politique et on a toutes sortes de problèmes qui sont dus à l'insuffisance des moyens dont on peut disposer pour résoudre les problèmes découlant de ces catastrophes.

Le SGAC appuie pleinement le travail réalisé par plusieurs centaines de jeunes travailleurs d'aide et d'organisations qui sont mobilisés pour apporter une aide face aux catastrophes mentionnées. Il est bon de voir ce que la communauté spatiale peut faire pour rendre plus efficaces les réactions faisant suite immédiatement à la catastrophe. Il y a également le travail qui doit se faire à plus long terme et qui est essentiel, mais il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur l'expérience acquise lors des catastrophes précédentes. À diverses occasions, nous avons reçu des demandes d'organismes d'aides qui ne pouvaient pas avoir accès à des outils ou à des cartes que l'on peut avoir du mal à comprendre localement, notamment à cause des obstacles linguistiques. C'est pourquoi nous pouvons jouer un rôle utile à cet égard.

Nous sommes conscients des progrès réalisés par les organismes des Nations Unies au cours des dernières années pour faciliter la gestion des catastrophes grâce à tout le cycle de prévision, alerte rapide, diffusion de l'information, réaction, préparation et nous sommes tout à fait désireux de travailler dans le cadre de l'application de la Charte internationale sur l'espace et les grandes catastrophes qui permettra de disposer d'un système unifié de prestations d'activités requises. Il y a un certain nombre d'initiatives régionales, notamment le programme GMES en Europe, Sentinelle-Asie, SERVIR qui est un programme réalisé en Amérique.

Le Bureau des affaires spatiales et les États membres des Nations Unies ont défini le Programme SPIDER qui a été approuvé par

l'Assemblée générale en 2006 et nous sommes tout à fait d'accord avec ces différentes initiatives. Nous pensons que le Programme SPIDER est notamment particulièrement utile et en tant que représentants des citoyens du monde, nous cherchons à diffuser l'information à ce sujet. Nous pouvons voir comment créer un dépôt virtuel de renseignements qui peut aider les autorités locales et toutes les institutions actives au niveau local comme les écoles, les clubs scientifiques, etc. se prépareraient pour réagir face à des catastrophes éventuelles. Il s'agit là d'activités qui sont conformes à ce qui peut être entrepris dans le cadre SPIDER et qui peuvent compléter les initiatives prises au titre de SPIDER.

Nous sommes désireux de travailler de concert avec les différentes institutions existantes et nous pourrions vous donner différents exemples de ce que nous pouvons faire. Il y a différents outils disponibles, des logiciels disponibles gratuitement, qui peuvent s'avérer très utiles, et cela peut permettre notamment d'interpréter plus rapidement les informations dont on peut disposer à propos des catastrophes, et l'utilisation de cartes Google et des données qui peuvent y être inscrites peuvent seulement aider à mieux collecter les données disponibles et peuvent aider à renforcer les initiatives pouvant être entreprises au niveau local.

Nous espérons pouvoir préparer une base de données facilement accessible, facilement compréhensible qui pourra ainsi faciliter les réactions dans les populations locales.

Nous voulons toucher tous les jeunes et toutes les personnes qui sont touchés par des catastrophes et nous en sommes à une première phase mais nous espérons pouvoir collaborer avec les institutions établies, les organisations régionales, les universités pour établir des partenariats et créer un portail d'informations. Les outils informatiques peuvent être très utiles à cet égard. Nous espérons que les connaissances correspondantes pourront être liées aux institutions existantes afin que l'on puisse éviter les doubles emplois inutiles, et cela pourra permettre à tous les partenaires de disposer des renseignements qui pourront leur être utiles.

Nous vous invitons à nous considérer comme des citoyens à part entière, comme des partenaires fiables pour ce qui est de l'application des politiques et programmes au niveau local et notamment en ce qui concerne ceux qui ont des répercussions sur l'avenir de la jeunesse. Cela encouragerait les jeunes à créer activement des services qu'ils peuvent utiliser plutôt que de rester des consommateurs passifs. Cela pourra permettre de réduire les répercussions des catastrophes naturelles ou technologiques, et cela pourra

permettre de faciliter également le *[inaudible]* de façon positive. Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Merci. Je voudrais remercier Mme Thakore qui est coordonnatrice régionale pour l'Asie-Pacifique du Conseil consultatif de la Génération spatiale. Est-ce qu'il y a une délégation qui voudrait intervenir à ce sujet ? Tel n'est pas le cas. Une fois de plus, je voudrais vous féliciter. C'est une excellente façon de rendre hommage au travail réalisé par les jeunes. Ils nous demandent de les considérer comme des citoyens égaux, à part entière, et je crois que c'est le sentiment que partagent toutes les personnes ici présentes, nous respectons tous beaucoup le travail que vous réalisez et bien entendu, depuis nos différents postes, nous ferons ce que nous pouvons pour vous appuyer, et nous apprécions beaucoup la façon dont les membres de la Génération spatiale sensibilisent la population et les jeunes en particulier. Merci beaucoup.

Nous allons bientôt lever la séance, mais auparavant je voudrais donner la parole à la déléguée de l'Autriche.

Mme I. MARBOE (Autriche) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Le chef de notre délégation m'a demandé d'attirer votre attention sur l'invitation qui vous a été faite par le Ministère fédéral des affaires européennes et internationales, invitation qui a été distribuée aux chefs de délégations, ces derniers jours, et nous voudrions attirer votre attention sur la réception qui sera donnée par le Secrétaire général des affaires étrangères, qui voudrait vous inviter à cette réception traditionnelle qui aura lieu demain à 7 heures, et les organisateurs aimeraient avoir une liste des participants, tout au moins avoir une idée, ce n'est pas les noms qui comptent, mais avoir une idée du nombre de participants. Je vous demanderai donc de bien vouloir nous dire combien de gens viendront représenter vos délégations. Vous pouvez vous adresser à moi, je serai là jusqu'à ce soir. Nous aimerions avoir cette liste pour 6 heures, 6 h 15 aujourd'hui. Est-ce que notre chef de délégation veut ajouter quelque chose ? Non. Ce sera pour nous un grand plaisir que de recevoir le plus grand nombre possible d'entre vous à cette réception que nous organisons demain soir.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Je remercie la représentante de l'Autriche. Je voulais vous poser une question. Nous avons l'habitude de ces réceptions qui sont très agréables, mais pouvez-vous nous dire ce qu'il

y a de particulièrement intéressant dans une Heuriger ?

Mme I. MARBOE (Autriche) *[interprétation de l'anglais]* : Si le temps le permet, nous pourrions avoir la réception à l'extérieur, en plein air, dans un très joli jardin et la tradition c'est que dans les tavernes qui s'appellent des Heuriger, on consomme le vin qui a été produit par les tenanciers de l'établissement et qui est le vin de l'année, normalement, et il y a également des plats typiques qui sont servis à cette occasion.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Merci beaucoup. Je voudrais maintenant signaler aux délégués, vous dire ce que nous aurons comme programme cette après-midi.

Nous nous réunirons à 15 heures et j'espère que nous pourrions à ce moment-là terminer l'examen du point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session". Si nécessaire, nous pourrions néanmoins prolonger l'examen de cette question à demain matin. Nous continuerons également l'examen du point 9, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session", et du point 10, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle". Si nous en avons le temps, nous examinerons également le point 11, "Espace et société".

Une fois la session plénière terminée, nous entendrons trois exposés techniques, le premier sera présenté par un représentant de la Fédération astronautique internationale qui portera sur la question de l'espace et la société. Le deuxième sera présenté par un représentant de l'Association des explorateurs spatiaux et portera sur les objets géostationnaires, et puis nous aurons ensuite un exposé du représentant du Comité consultatif de la Génération spatiale qui parlera d'un nouveau cadre de référence pour le trafic spatial.

À la fin de cette séance de l'après-midi, à 18 heures, dans le salon Mozart du restaurant du VIC, il y aura une réception qui sera offerte conjointement par l'Inde, le Japon et le Vietnam, qui a déjà été annoncée ce matin. S'il y a une délégation qui veut poser une question, faire une remarque à propos de notre programme de travail, c'est le moment de le faire. Non. La séance est levée. Merci.

La séance est levée à 12 h 55.